

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE L'EXTRANET CHAPPEE – MARS 2017

1. Définitions

"CGU" signifie les Conditions Générales d'Utilisation du Portail.

"Client" signifie tout client de CHAPPEE auquel CHAPPEE a fourni accès au Portail.

"Donnée" signifie tout échange d'information, les informations techniques et commerciales de CHAPPEE, et toute donnée, information et autre matériel rendu accessible par une partie à l'autre partie dans le cadre de l'utilisation du Portail.

"Données Plateforme" signifie toutes les Données d'accès (par exemple l'identité du Client, nom d'utilisateur, mot de passe), Données contractuelles (données relatives à la relation contractuelle avec le Client au regard de l'utilisation du Portail), Données transactionnelles (données enregistrées électroniquement au cours de l'utilisation du Portail), Données commerciales et Données d'enregistrement.

"Informations Confidentielles" signifie tous les documents et informations indiqués comme "confidentiel" par la partie émettrice, écrit ou oral, dont les parties ont eu connaissance dans le cadre de leur coopération ainsi que toute information confidentielle par nature.

"Portail" signifie le portail web de CHAPPEE, plateforme sur laquelle les Données des Clients et de CHAPPEE sont accessibles et échangées, pour les besoins de leur collaboration via un navigateur.

"Services" signifie toute informations technique, documents ou informations relatives aux produits ou aux pièces détachées que le Client peut trouver sur l'extranet.

2. Objet

Les présentes CGU définissent les termes et conditions relatifs à l'utilisation par le Client du Portail pour la consultation des documentations et informations techniques des marques de CHAPPEE. Dans le cadre des relations commerciales entre CHAPPEE et ses Clients, ces CGU s'appliqueront exclusivement pour la fourniture des Services définis en article 1.

3. Conclusion de contrat et Commandes

3.1. *Demande d'inscription en ligne.* Le Client enverra sa demande d'accès pour utilisation du Portail, en ligne. Le Client devra fournir des Données d'enregistrement correctes et complètes, mettre à jour ces informations sans délai ou informer CHAPPEE d'éventuelles modifications. L'inscription devra être réalisée par le Client. Un agent, une association ou toute organisation du même type ne pourra réaliser cette inscription pour le compte du Client.

3.2. *Application des CGU.* En s'inscrivant en ligne, le Client accepte, par la présente, l'application des CGU au cours de l'utilisation du Portail, et ces CGU s'appliqueront pour toutes les relations ultérieures, même si elles ne sont pas de nouveau acceptées à chaque connexion.

3.3. *Acceptation de l'inscription par CHAPPEE.* L'acceptation de la demande d'enregistrement en ligne, et la fourniture des accès sera soumise à la seule discrétion de CHAPPEE.

4. Obligations de performance de CHAPPEE

4.1. *Accès au Portail.* Le Client reconnaît et accepte que CHAPPEE ne pourra être tenu pour responsable d'une mauvaise utilisation du Portail par le Client, et notamment tout stockage ou chargement de Données erronées. Le Client accepte de dégager CHAPPEE de toute responsabilité pour tout dommage résultant de la mauvaise utilisation du Portail par le Client ou ses employés.

4.2. *Force majeure.* CHAPPEE ne sera pas tenu de fournir les Services en cas de force majeure, et notamment mouvements de grèves, catastrophes naturelles, guerre ou équivalent, événements imprévisibles ou en dehors du contrôle de CHAPPEE.

5. Obligations du Client

5.1. *Respect des CGU.* Le Client devra respecter les présentes CGU.

5.2. *Sélection des employés qualifiés ; définition des droits.* Le Client ne pourra désigner comme utilisateurs que des personnes physiques disposant de l'expertise technique nécessaire. Il devra leur fournir un pouvoir de représentation pour réaliser et accepter des engagements pour son compte.

5.3. *Responsabilité des demandes techniques et vérification des Données.* La fourniture des équipements et la technologie requis pour l'utilisation du Portail est sous l'entière responsabilité du Client, qui devra également observer les besoins du système. Cela s'applique notamment à tous les équipements, lignes de transmission, services de télécommunication, navigateurs et l'utilisation de méthodes de cryptage. Le Client devra supporter les coûts qui y sont liés et toutes autres charges correspondantes.

5.4. *Sauvegarde des Données d'accès des employés.* Le Client devra transmettre les Données d'accès uniquement aux employés autorisés que le Client a enregistrés auprès de CHAPPEE. Des tiers ne pourront connaître, accéder ou utiliser les Données d'accès. Les actes au cours desquels les Données d'accès d'un employé autorisé sont utilisées, sont considérés comme des actes accomplis par eux et seront attribués au Client.

5.5. *Interdiction de modification et d'exploitation : droit de propriété intellectuelle.* Le Client ne pourra modifier, publier, transférer ou participer au transfert et à la vente des Services ou des équipements objets des Services, ni les stocker, les reproduire, ou les produire, les distribuer, développer des produits dérivés, ou exploiter commercialement les Services de CHAPPEE et toute information quelle qu'elle soit.

6. Droits de CHAPPEE

6.1. *Droits découlant de l'inscription.* CHAPPEE pourra, sans y être obligé, vérifier les Données d'enregistrement du Client en collectant ces Données auprès du Client lui-même ou de tiers. CHAPPEE pourra exiger une preuve du pouvoir de représentation du Client pour chacun de ses employés enregistrés par lui. CHAPPEE pourra refuser l'inscription pour des raisons objectives, notamment lorsqu'un Client éventuel fournit des Données d'enregistrement erronées ou trompeuses, s'il est clairement indiqué que sa solvabilité n'est pas assurée ou s'il existe une indication claire qu'il viole les réglementations internationales, européennes ou nationales applicables.

6.2. *Blocage de contenu illégal.* CHAPPEE pourra, dans le cas où une illégalité serait avérée, ou dans le cas où CHAPPEE aurait connaissance de circonstances indiquant une éventuelle illégalité, bloquer immédiatement tout contenu illégal.

6.3. *Retrait du droit d'usage en cas d'utilisation abusive.* CHAPPEE pourra, retirer temporairement ou définitivement au Client les droits d'utilisation du Portail si le Client enfreint ses obligations contractuelles, notamment en vertu de l'article 5, après un préavis d'une (1) semaine. Le blocage de l'accès au Portail sans préavis n'est autorisé que si a) le Client a agi de manière à donner des raisons de résiliation de la relation contractuelle sans préavis ou b) les installations de CHAPPEE, la sécurité publique ou l'ordre public sont en danger ou c) le blocage immédiat a été ordonné par les autorités ou est requis pour des raisons réglementaire. Lorsque le Client cessera de violer ses obligations contractuelles, CHAPPEE lèvera le blocage si aucune autre violation de la part du Client n'est à prévoir.

8. Avenants aux CGU

CHAPPEE informera le Client de toute modification apportée aux CGU en lui fournissant la version modifiée des CGU et attirera l'attention du Client sur son droit d'opposition, le délai d'opposition et sur la signification de son silence. Le Client pourra s'opposer aux modifications apportées aux CGU dans les deux (2) semaines suivant l'annonce des modifications et la réception de la version modifiée des CGU. Si le Client ne s'oppose pas aux modifications dans ce délai de deux (2) semaines, les modifications entreront en vigueur après l'expiration de ladite période.

9. Durée et résiliation des CGU

9.1. *Résiliation pour cause valable.* Les parties contractantes pourront mettre fin à la relation contractuelle liée au Portail dans son ensemble sans observer de préavis pour cause valable si, compte tenu des circonstances, et compte tenu des intérêts des deux parties, la partie demandant la résiliation ne peut raisonnablement continuer la relation contractuelle ou l'utilisation du Service jusqu'à l'expiration du délai de préavis. Pour CHAPPEE, une cause valable consiste notamment dans le cas où le Client abuse des Services, s'il viole sérieusement ou à plusieurs reprises ses obligations contractuelles, si des procédures d'insolvabilité sont ouvertes contre le Client ou si une telle procédure est imminente ou si une détérioration significative de la situation financière du Client survient et fait craindre qu'il ne puisse remplir ses obligations temporairement ou définitivement. En cas de résiliation pour cause valable sans préavis, CHAPPEE pourra bloquer le Portail sans préavis.

9.2. *Frais de réactivation.* CHAPPEE se réserve le droit de facturer des frais de réactivation en cas de ré-inscription du Client.

10. Confidentialité

10.1. *Obligation de confidentialité.* Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations confidentielles échangées au cours de l'application de ces CGU jusqu'à ce que ces informations soient devenues publiques.

10.2. *Autorisation de transmission des informations confidentielles.* CHAPPEE pourra transmettre des informations confidentielles des Clients pour la réalisation de l'objet des CGU. CHAPPEE pourra transmettre à la société informatique gérant le Portail, les informations relatives à la relation contractuelle entre CHAPPEE et les Clients (telles que le statut contractuel, l'accès accordé, la désactivation imminente due au défaut de paiement) et qu'il estimera pertinente et nécessaire pour la gestion électronique de la relation.

11. Dispositions finales

11.1. *Droit applicable.* Ces CGU sont exclusivement régies par le droit français.

11.2. *Modifications et avenants.* Toute modification ou avenant à ces CGU se fera sous forme écrite.

11.3. *Divers.* Les CGU et leurs composantes contractuelles représentent l'intégralité des dispositions relatives à l'objet de la présente relation contractuelle et remplacent toutes les dispositions antérieures convenues entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent accord. Aucune entente orale n'a été conclue. Si une des dispositions de ces CGU est invalide ou inapplicable en tout ou en partie, son invalidité n'affectera pas les autres dispositions. Les parties contractantes devront remplacer sans délai toute disposition invalide par une disposition valable se rapprochant le plus possible de l'objet économique de la disposition invalide.